



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 1 de 10

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ADDINOL Silicone Spray

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Aérosol - Lubrifiant, lubrifiants et agents de fluage.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|----------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Société: | ADDINOL Lube Oil GmbH | |
| | Gebäude 4609 | |
| Rue: | Am Haupttor | |
| Lieu: | D-06237 Leuna | |
| Téléphone: | +49 (0) 3461 845-201 | Téléfax: +49 (0) 3461 845-561 |
| e-mail: | info@addinol.de | |
| Interlocuteur: | Service technique | |
| Internet: | www.addinol.de | |
| Service responsable: | Service technique d'ADDINOL | |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +49 (0) 3461 845-201 - Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: F+ - Extrêmement inflammable

Phrases R:

Extrêmement inflammable.

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Classification SGH

Catégories de danger:

Aérosol: Aerosol 1

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS02



Mentions de danger

| | |
|------|--------------------------------------------------------------------|
| H222 | Aérosol extrêmement inflammable. |
| H229 | Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. |

Conseils de prudence

| | |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur/des surfaces chaudes/des étincelles/des flammes nues/de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P211 | Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. |
| P251 | Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. |



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 2 de 10

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/
122 °F.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

| N° CE | Substance | Quantité |
|--------------|----------------------------------|-----------|
| N° CAS | Classification | |
| N° Index | Classification SGH | |
| N° REACH | | |
| 203-448-7 | butane | 55 - 60 % |
| 106-97-8 | F+ - Extrêmement inflammable R12 | |
| 601-004-00-0 | Flam. Gas 1; H220 | |
| 200-827-9 | propane | 25 - 30 % |
| 74-98-6 | F+ - Extrêmement inflammable R12 | |
| 601-003-00-5 | Flam. Gas 1; H220 | |

Textes des phrases R et H voir la section 16.

Information supplémentaire

Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport, en cas de dyspnée la mettre en position légèrement relevée. Protection individuelle du premier sauveteur.. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas provoquer de vomissement.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler aussitôt un médecin.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 3 de 10

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

en cas d'inhalation: état semi-conscient. Maux de tête. Nausée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO_x). Suie.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Evacuer les personnes en lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes. Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Recueillir dans des récipients fermés et les remettre à une décharge. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Refer to the provisions listed in Sections 8, 12 and 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 4 de 10

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Réceptacle sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Information supplémentaire

Faire en sorte de ne pas affecter des personnes souffrant d'asthme, d'allergies, d'affections respiratoires chroniques ou répétitives, à un poste de travail où la préparation est utilisée.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

À observer: TRG 300, directive aérosol (75/324/CEE).

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Agents oxydants. Matériau, riche en oxygène, comburant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : 10 - 30°C. Ne pas conserver à des températures supérieures à : 50°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: cf. Fiche des Spécifications Techniques.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|----------|-------------|-----|-------------------|-------------------|-----------|---------|
| 106-97-8 | n-Butane | 800 | 1900 | | VME (8 h) | |

Conseils supplémentaires

source:

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation suffisante et une aspiration ponctuelle aux endroits critiques.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : DIN EN 166



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 5 de 10

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : DIN EN 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------|-----------------|
| L'état physique: | gazeux |
| Couleur: | incolore |
| Odeur: | caractéristique |

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: < -20 °C

Point d'éclair: < -20 °C DIN EN ISO 2592

Dangers d'explosion

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

| | |
|----------------------------------|-----------------------------------|
| Limite inférieure d'explosivité: | 1,4 vol. % |
| Limite supérieure d'explosivité: | 10,8 vol. % |
| Température d'inflammation: | 365 °C DIN 51794 |
| Densité (à 20 °C): | 0,598 g/cm ³ DIN 51757 |
| Hydrosolubilité: (à 20 °C) | insoluble |
| Viscosité cinématique: | non applicable |

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable with proper care and handling.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'inflammation.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 6 de 10

supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO_x). Suie.

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

| N° CAS | Substance | | | | Source |
|----------|--------------------------|---------|------------|--------|--------|
| | Voies d'exposition | Méthode | Dose | Espèce | |
| 106-97-8 | butane | | | | |
| | par inhalation (4 h) gaz | CL50 | 273000 ppm | Rat | GESTIS |

Irritation et corrosivité

Effet irritant sur l'oeil: non irritant.

Effet irritant sur la peau : Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Effets sensibilisants

Évaluation: non sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible

Mélange non-testé.

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 7 de 10

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|----------|-----------|---------|
| 106-97-8 | butane | 2,89 |
| 74-98-6 | propane | 2,36 |

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est légèrement volatil. Le produit se laisse difficilement dissoudre dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets-Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

| | |
|-----------------------------------------------------|----------|
| <u>14.1. Numéro ONU:</u> | UN 1950 |
| <u>14.2. Nom d'expédition des Nations unies:</u> | AÉROSOLS |
| <u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u> | 2 |
| <u>14.4. Groupe d'emballage:</u> | - |
| Étiquettes: | 2.1 |



| | |
|---------------------------------------------|-----------------|
| Code de classement: | 5F |
| Dispositions spéciales: | 190 327 344 625 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |
| Catégorie de transport: | 2 |
| Code de restriction concernant les tunnels: | D |

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Quantité limitée: E0
Directive particulière: 190 - 327 - 625



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 8 de 10

Catégorie de transport: 2

Code de restriction de tunnel: B1D

Transport fluvial (ADN)

| | |
|-----------------------------------------------------|----------|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 1950 |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: | AÉROSOLS |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 2 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | - |
| Étiquettes: | 2.1 |



| | |
|-------------------------|-----------------|
| Code de classement: | 5F |
| Dispositions spéciales: | 190 327 344 625 |
| Quantité limitée (LQ): | 1 L |

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantité limitée: E0

Directive particulière: 190 327 625

Transport maritime (IMDG)

| | |
|-----------------------------------------------------|----------|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 1950 |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: | AEROSOLS |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 2.1 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | - |
| Étiquettes: | 2.1 |



| | |
|-------------------------|-----------------------------|
| Dispositions spéciales: | 63, 190, 277, 327, 344, 959 |
| Quantité limitée (LQ): | See SP277 |
| EmS: | F-D, S-U |

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantité limitée: E0

Directive particulière: 63, 190, 277, 327, 959

Transport aérien (ICAO)

| | |
|-----------------------------------------------------|---------------------|
| 14.1. Numéro ONU: | UN 1950 |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: | AEROSOLS, flammable |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | 2.1 |
| 14.4. Groupe d'emballage: | - |
| Étiquettes: | 2.1 |





Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 9 de 10

| | |
|--------------------------------------------------------|----------------|
| Dispositions spéciales: | A145 A167 A802 |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): | 30 kg G |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): | 203 |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne): | 75 kg |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo): | 203 |
| IATA-Quantité maximale (cargo): | 150 kg |

Autres informations utiles (Transport aérien)

LQ de passager: Y203
 Quantité limitée: E0
 Danger: Y203
 Directive particulière: A145 - A153

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz inflammables.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 84,5% (505,31 g/l)

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes.
 Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

12 Extrêmement inflammable.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

H220 Gaz extrêmement inflammable.
 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

Les renseignements donnés ne s'appliquent qu'au produit nommé. Ils ne peuvent plus correspondre si le produit est utilisé avec d'autres matériaux ou dans un procédure de fabrication. Les renseignements sont basés sur l'état de nos connaissances relatives du produit concerne, à la date indiquée. Ils sont des bonnes fois. Ils ne garantissent pas les propriétés de produit mais ils servent seulement de la description de produit et ne justifient aucune relation juridique valide.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ADDINOL Silicone Spray

Date d'impression: 06.10.2014

Code du produit: 717300

Page 10 de 10

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)